C N G O F

FICHE D'INFORMATION DES PATIENTES

UTÉRUS CICATRICIEL

Tampon du médecin

Madame . . . . . .

Date de remise de la fiche : . . . . . .

Vous avez eu précédemment une césarienne.

Ceci peut entraîner certaines conséquences pour les grossesses et accouchements à venir.

L'accouchement par les voies naturelles peut être raisonnablement envisagé pour vous et votre enfant, si un certain nombre de principes sont respectés. Un accouchement par césarienne programmée pourra aussi vous être proposé.

Ce choix vous sera proposé jusqu'au terme, date à laquelle la situation obstétricale sera de nouveau analysée (surtout si la grossesse a été émaillée de certaines particularités). De toute façon, le choix du mode d'accouchement est déterminé conjointement par vous, le médecin ou l'équipe qui vous prend en charge. C'est pourquoi nous vous conseillons de consulter le plus tôt possible le ou les gynécologues-obstétriciens qui vont être amenés à vous prendre en charge pour aborder cette discussion.

Avoir eu une césarienne n'est pas une indication en elle-même à avoir une nouvelle césarienne programmée. En cas d'antécédent d'une césarienne au vu des risques maternels et périnataux, il est le plus souvent raisonnable de proposer une tentative d'accouchement par les voies naturelles sauf en cas de cicatrice particulière sur l'utérus (cicatrice sur le corps de l'utérus ou cicatrice corporéale).

L'existence d'une cicatrice utérine peut entraîner une augmentation du risque d'insertion basse du placenta, près du col de l'utérus (placenta praevia) ou d'anomalies d'adhésion du placenta (placenta accreta). Ce risque est d'autant plus important que le nombre de cicatrices sur l'utérus est élevé.

Avantages et inconvénients d'accoucher par les voies naturelles après une césarienne

• Avantages

La tentative d'accouchement par voie basse après césarienne est couronnée de succès plus de 3 fois sur 4. Cela évite la constitution d'une seconde cicatrice source de problèmes ultérieurs.

Les suites de l'accouchement sont plus simples. La durée du séjour en maternité est plus courte. Les nouveau-nés qui naissent par voie basse présentent moins de problèmes respiratoires et nécessitent moins d'hospitalisation en unité de soins intensifs.

• Inconvénients

Les risques principaux pour un futur accouchement par les voies naturelles après une césarienne sont l'échec d'un accouchement par les voies naturelles et le risque de césarienne en cours de travail avec ses complications propres, la rupture utérine (déchirure de la cicatrice sur l'utérus de 2 à 8 pour 1 000) qui peut entraîner une hémorragie maternelle, fait courir le risque d'une hystérectomie et beaucoup plus rarement un risque vital pour le bébé (1 accident pour 1 000 tentatives d'accouchement par les voies naturelles).

Avantages et inconvénients d'une césarienne programmée après une première césarienne

La réalisation d'une césarienne programmée diminue le risque d'une césarienne en urgence et de rupture utérine.

En revanche, elle provoque une seconde cicatrice utérine et entraîne, de ce fait, une augmentation du risque d'anomalies placentaires et de difficultés opératoires pour une grossesse ultérieure.

Les taux d'infection, de transfusion sanguine, de phlébite, d'hystérectomie (ablation de l'utérus) sont plus élevés lors d'un accouchement par césarienne que par les voies naturelles. Ces complications peu fréquentes se retrouvent pour toutes les césariennes, mais sont plus fréquentes si la césarienne est réalisée en cours de travail. Pour l'enfant, il existe un risque modéré de retard de résorption du liquide pulmonaire pouvant être à l'origine d'une détresse respiratoire.

Comment va se dérouler l'accouchement si je privilégie l'accouchement par les voies naturelles ?

Le travail sera surveillé attentivement comme pour toute autre patiente.

Une analgésie péridurale est tout à fait possible. En cas d'anomalie survenant pendant le travail, une césarienne pourra être discutée.

Si vous avez déjà eu plusieurs césariennes ?

Une césarienne programmée est souvent proposée du fait de la majoration de tous les risques déjà citées.

Où puis-je obtenir plus de renseignements ?

Votre gynécologue-obstétricien représente le meilleur interlocuteur et la meilleure source d'information par rapport à votre cas particulier.

Modèle déposé. ***Ne peut être modifié*** *sans l'accord du CNGOF.*